

CUEILLETES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4 V	5	6	7	8
9	10	11 R	12	13	14	15
16	17	18 V	19	20	21	22
23	24	25 R	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2 V	3	4	5	6
7	8	9 V-R	10	11	12	13
14	15	16 V	17	18	19	20
21	22	23 V-R	24	25	26	27
28	29	30 V	31			



Municipalité de Grand-Métis

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485
 Télécopie (418) 775-3591
 courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



JUIN 2013

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / sec. trés.



Informations diverses

❖ PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vous avez des petites annonces qui pourraient intéresser la communauté ?
Des maisons ou des terrains à vendre ? Communiquez avec nous au 775-6485
C'est gratuit !

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu les mardis 4 juin et 9 juillet prochain, 19h30, au bureau municipal.

❖ GROS REBUTS

La cueillette des gros rebuts se fera les **10 & 11 juin** prochain. Vous devez vous inscrire en communiquant avec le bureau municipal au (418) 775-6485. Vos rebuts doivent être au chemin avant 8h00 la journée de la collecte.

❖ CORRECTION AU CALENDRIER DE CUEILLETTE DES ORDURES ET DE RECYCLAGE 2013

Veillez prendre note qu'une correction a été apportée au calendrier pour le mois d'août :

Ordures : 6, 13, 20, 27 août

Recyclage : 6, 20 août

❖ ATELIERS DE LOISIR CULTUREL

En collaboration avec la MRC de La Mitis et l'Entente de développement culturel, Grand-Métis a l'opportunité d'offrir 2 ateliers culturels animés par des artistes ou des professionnels de la discipline. Une session (10 cours) se tiendrait à l'automne 2013 et une autre (10 cours) à l'hiver ou à l'automne 2014.

Nous cherchons actuellement des idées d'ateliers qui pourraient vous intéresser.

Ex : Musique, Cours de guitare, Photographie, Illustration, Arts textiles, Écriture, Patrimoine/histoire, etc.

Faites connaître vos suggestions d'ici le 10 juin en communiquant avec Chantal au bureau municipal au 418-775-6485 ou au grandmetis@mitis.qc.ca

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis



À Grand-Métis, on bouge!

Le samedi 4 mai 2013 à 9h30, la population de Grand-Métis et des environs était invitée à venir faire de *la marche nordique* avec nous au sentier pédestre Mitiwee. **Mme Louise Vachon de Gym Plein Air** nous a initiés à la marche nordique. Le soleil et la bonne humeur était au rendez-vous !



COURS DE VITRAIL

La réputation de l'école de Vitrail de la Mitis n'est plus à faire et toujours appuyée par Cécile Fortin de Rimouski, les cours de vitrail reprennent à la Caverne d'Artlibaba de la Maison Bourgoin.

Mardi le 4 juin 2013 de 13.30 h à 16.30 h, cours de débutants et d'intermédiaires

Mercredi le 5 juin 2013 de 13.30 h à 16.30 h, cours de fabrication de lampe et de 3D.
Exigences: avoir suivi le cours de débutant et le cour d'intermédiaire.

Les cours peuvent se diffuser le soir pour accommoder les personnes qui travaillent.

Coût: 125\$ pour 15 heures. Tous les outils sont fournis.

L'école paie le verre pour les débutants réalisant une oeuvre de 10 x 12 qu'ils rapportent à la maison.

Pour s'inscrire et avoir plus d'informations:

418 775-2812 ou 418 775-2177, turh@cgocable.ca, michelinero@hotmai.com

LA POPULATION EST INVITÉE À PARTICIPER À 3 UN PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCE SUR LES EAUX SOUTERRAINES

21 mai 2013 – Des citoyens seront sollicités au cours des prochains mois afin de collaborer aux travaux du projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent de l'UQAR.

Face aux pressions grandissantes qui s'exercent sur les eaux souterraines et au manque de connaissance disponible à leur sujet, l'expertise de l'UQAR a été retenue afin de réaliser un projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (PACES-NEBSL). Ce projet vise à caractériser les eaux souterraines du territoire et à outiller les organisations qui sont responsables de leur gestion.

Au cours des prochains mois, des équipes du PACES-NEBSL sillonneront le territoire allant de L'Isle-Verte à Les Méchins afin de récolter des échantillons d'eau souterraine à partir de puits privés sélectionnés aléatoirement. Des forages seront aussi effectués afin de mieux cerner le portrait hydrogéologique du territoire.

La population est invitée à participer activement à ces travaux. Plus d'une centaine de citoyens, identifiés aléatoirement, seront sollicités afin d'accueillir les chercheurs sur leur propriété pour que ces derniers récoltent un échantillon de l'eau de leur puits privé. Les résultats des analyses seront retransmis aux propriétaires au cours de l'automne 2013. De plus, certains propriétaires des zones ciblées seront sollicités afin d'accueillir des travaux de sondage ou de forage sur leur propriété.



L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce projet permettra de dresser un portrait de la qualité, de la disponibilité et de la vulnérabilité des eaux souterraines du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Ils permettront de localiser les principales nappes d'eau souterraines de la région ainsi que leurs zones de recharge et de forte vulnérabilité à la contamination et de transférer ces connaissances aux partenaires régionaux et locaux. Pour avoir plus d'informations sur le PACES-NEBSL consulter le site internet suivant : <http://www.uqar.ca/pacesnebsl/> ou contacter Maud Touchette au (418) 723-1986, poste 1733.

Ce projet est appuyé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, les MRC de la Matanie, de La Mitis, de Rimouski-Neigette et des Basques, le Conseil régional de l'environnement, l'OBVNEBSL et le Comité ZIP du Sud- de-l'Estuaire.

Vente de garage (nouvelle réglementation)

Art.8.3 du règlement de zonage

Usages et constructions temporaires permis dans toutes les zones

Les usages et constructions temporaires suivants sont permis dans toutes les zones :

- 1° **La vente de biens domestiques et autres articles divers (vente de garage)** et les installations qui y sont associées pour une période n'excédant pas trois (3) jours consécutifs entre le 15 avril et le 15 novembre d'une même année, pourvu qu'elle satisfasse aux conditions suivantes :
 - a) se situer sur le même terrain que l'usage principal;
 - b) le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire;
 - c) les produits ne peuvent être exposés à l'intérieur d'une marge de recul de 0,5 mètre de toute ligne de terrain;
 - d) la possibilité d'exercer cette activité est limitée à trois (3) reprises à l'intérieur de la période décrite au présent paragraphe;
 - e) seuls des comptoirs de confection non permanente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois, lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile;
 - f) seule une enseigne d'une dimension maximale d'un mètre carré (1 m²) et située sur le terrain même de l'activité de vente peut être installée;
 - g) le terrain doit être entièrement dégagé et nettoyé au terme de la période de trois (3) jours.

INFO-MUNICIPALITÉ

Chapeau Grand-Métis



C'est lors de la rencontre du conseil des maires que le maire de Padoue, monsieur Gilles Laflamme, a remis à Grand-Métis le chapeau honorifique pour le mois de mai 2013 pour la mise en place de la démarche des fleurons du Québec.

En effet, par ce projet, la municipalité veut encourager ses citoyens à la vie communautaire et promouvoir l'image de marque qui compte sur son territoire soit, les Jardins de Métis. Ce projet s'échelonne sur une période de trois ans et par cet engagement, la municipalité désire favoriser la diversité et la pérennité de l'embellissement de son milieu en tenant compte des particularités régionales et locales en plus de promouvoir l'innovation dans les aménagements paysagers. «Je tenais à souligner la ténacité du maire de

Grand-Métis, monsieur Richard Fournier et de son conseil ainsi que toute la population qui font équipe dans ce beau projet. Ceci est primordial pour la réussite de nos petites localités et pour que la population, soit fière de ses réalisations» de dire monsieur Laflamme.

Rappelons que ce coup de chapeau est destiné à reconnaître des organisations qui, par leur engagement et dévouement, font avancer de façon importante le développement de leur municipalité et, par le fait même, celui de la MRC. Ces organisations travaillent à mettre en valeur notre identité, à dynamiser nos municipalités et à rendre la vie de nos citoyens plus riche.

Ce chapeau-sculpture, conçu spécialement pour cette occasion par la chapelière Manon Lortie, luçoise mitissienne de renommée internationale, se compose d'éléments (découpe, drapés, pincés, etc.) qui sont le reflet des actions, des projets et des acteurs de ces réussites mitissiennes. À chaque Conseil des maires, l' élu en possession du chapeau désigne une action ou un projet qu'il considère important de souligner. Il remet alors le chapeau au maire de la municipalité où s'est déroulée cette action. Ainsi, le chapeau fait le tour des municipalités tout en mettant en évidence les bons coups mitissiens.

ÉLECTION MUNICIPALE 2013

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Le 3 novembre 2013, vous aurez le privilège d'exercer votre droit de vote en vue du choix des élus municipaux de la municipalité de Grand-Métis.

La démocratie, c'est l'affaire de tous, mais c'est aussi la responsabilité de chacun. L'exercice de votre droit de vote est primordial parce qu'il vous permet de choisir l' élu qui représentera au mieux vos intérêts auprès du conseil municipal.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la municipalité de Grand-Métis. Je vous invite à consulter les différentes rubriques du site du **Directeur général des Élections du Québec** pour de plus amples informations.

De plus, j'inviterais les citoyen(ne)s intéressé(e)s à travailler comme personnel électoral à venir porter leur curriculum vitae le plus tôt possible.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer au 418 775-6485.

La présidente d'élection,
Madame Chantal Tremblay
Dir. gén. / sec. trés. de la municipalité de Grand-Métis

UN COUP DE POUCE DE LA MUNICIPALITÉ

Encore cette année, et afin d'aider à mettre en place des techniques vertes pour la stabilisation du littoral, la municipalité de Grand-Métis a décidé d'aider à sa façon et d'acheter des plants d'élymes des sables et de les distribuer gratuitement aux résidents intéressés du littoral. **Les citoyens désirant se prévaloir de cette offre doivent s'inscrire au bureau municipal.** Les plants seront disponibles à partir du 8 juin. Quantité limitée !

Communiquez avec Chantal au 418-775-6485